

**INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT  
DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE**

**États financiers  
au 31 mars 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5 - 6
Évolution de l'actif net	7
Flux de trésorerie	8
Situation financière	9
Notes complémentaires	10 - 14
Annexe	15



## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Raymond Chabot  
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.  
Bureau 100  
112, rue du Sud  
Cowansville (Québec)  
J2K 2X2

T 450 263-2010

Aux administrateurs de  
INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT  
DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et l'annexe.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.* <sup>1</sup>

Cowansville  
Le 13 juillet 2021

---

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A118892

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Apports		
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)		
Contribution	<b>509 200</b>	482 000
Surveillance phytosanitaire	<b>253 549</b>	327 995
Gestion en horticulture ornementale, environnementale et nourricière	<b>12 371</b>	
Subvention salariale d'urgence du Canada	<b>313 650</b>	15 000
Subvention gouvernement fédéral	<b>20 000</b>	
Projets de développement de secteur	<b>193 709</b>	259 972
Honoraires professionnels - services-conseils	<b>240 583</b>	205 094
Adhésion des membres	<b>178 405</b>	182 450
Déplacements facturés	<b>114 082</b>	120 423
Activités techniques (colloques, cours, cliniques, cahiers)	<b>76 691</b>	134 182
Honoraires professionnels - mandats spéciaux	<b>89 702</b>	97 351
Demandes d'analyses et services divers	<b>4 547</b>	25 919
Produits nets de placements	<b>12 116</b>	5 877
Autres produits	<b>21 470</b>	20 565
	<b><u>2 040 075</u></b>	<b><u>1 876 828</u></b>

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>Charges</b>		
Assurances	17 185	16 502
Associations techniques et professionnelles	8 787	8 558
Charges locatives	35 865	35 865
Frais de bureau	24 893	29 535
Services et fournitures informatiques	15 442	13 256
Télécommunications	15 790	13 176
Frais bancaires	4 289	5 524
Honoraires professionnels	26 736	15 000
Promotion et publicité	2 270	4 979
Salaires	1 385 603	1 247 315
Charges sociales	166 924	157 605
Activités techniques (colloques, cours, cliniques, cahiers)	20 492	49 977
Demandes d'analyses et services divers	4 249	21 742
Équipements techniques	1 836	1 363
Frais de déplacement	59 610	82 781
Centre de gestion des connaissances	4 212	2 439
Projets de développement de secteur	54 460	106 582
Mandats spéciaux	36 362	14 057
Formation et voyages extérieurs	4 017	46 466
Conseil d'administration et assemblée générale annuelle	6 244	6 260
Créances douteuses	1 560	
Amortissement des immobilisations corporelles	2 990	5 245
	<u>1 899 816</u>	<u>1 884 227</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	<u>140 259</u>	<u>(7 399)</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Investi en		2021	2020
	immobilisations	Non affecté	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	9 219	573 245	582 464	589 863
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(2 990)	143 249	140 259	(7 399)
Investissement en immobilisations corporelles	4 868	(4 868)		
Solde à la fin	<u>11 097</u>	<u>711 626</u>	<u>722 723</u>	<u>582 464</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	140 259	(7 399)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 990	5 245
Variation nette de la juste valeur des fonds communs d'actions canadiennes	<u>(7 875)</u>	<u>4 423</u>
	135 374	2 269
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>464 247</u>	<u>(171 150)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	599 621	(168 881)
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(4 868)	(7 375)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Emprunts à long terme et flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>40 000</u>	
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>634 753</b>	<b>(176 256)</b>
Encaisse au début	<u>587 763</u>	<u>764 019</u>
Encaisse à la fin	<u><u>1 222 516</u></u>	<u><u>587 763</u></u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.



# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Situation financière

au 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Court terme		
Encaisse	1 222 516	587 763
Comptes clients et autres créances (note 3)	223 902	324 986
Frais payés d'avance	3 962	14 245
	<u>1 450 380</u>	<u>926 994</u>
Long terme		
Fonds communs d'actions canadiennes	38 520	30 645
Immobilisations corporelles (note 4)	11 097	9 219
	<u>1 499 997</u>	<u>966 858</u>
<b>PASSIF</b>		
Court terme		
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 6)	366 289	248 997
Produits reportés	304 636	103 128
Apports reportés (note 7)	66 349	32 269
	<u>737 274</u>	<u>384 394</u>
Dette à long terme (note 8)	40 000	
	<u>777 274</u>	<u>384 394</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations	11 097	9 219
Non affecté	711 626	573 245
	<u>722 723</u>	<u>582 464</u>
	<u>1 499 997</u>	<u>966 858</u>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil



Administrateur

Administrateur

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

---

### **1 - STATUTS ET OBJECTIFS DE L'ORGANISME**

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), contribue au développement de l'horticulture ornementale au Québec et assure aux producteurs et aux intervenants de l'industrie un encadrement technico-économique approprié. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

#### **Base de présentation**

Les états financiers de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### **Estimations comptables**

Pour dresser les états financiers, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et l'annexe. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### **Constatation des produits**

##### *Apports*

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Puisque l'apport découlant de la Subvention salariale d'urgence du Canada peut être examinée par les administrations fiscales, que des clarifications d'application rétroactive ont été apportées à la suite de l'annonce du programme et que certaines règles peuvent être interprétées différemment par les administrations fiscales, il est possible que les montants accordés diffèrent des montants comptabilisés.

##### *Adhésion des membres*

L'adhésion des membres est constatée selon les conditions de l'accord entre les parties et amortie linéairement sur la durée de l'adhésion en autant que le montant est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

---

### **2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

#### *Services*

Les principales sources de services de l'organisme sont les honoraires professionnels services-conseils, les honoraires professionnels mandats spéciaux, les projets de développement de secteur, les déplacements facturés et les activités techniques. Les produits de services sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- Il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord;
- Les services ont été fournis;
- Le montant des honoraires est déterminé ou déterminable;
- Le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les montants facturés ou reçus qui ne satisfont pas aux critères de constatation des produits sont inscrits à titres de produits reportés.

#### **Actifs et passifs financiers**

##### *Évaluation initiale*

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

##### *Évaluation ultérieure*

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en fonds communs d'actions canadiennes qui sont évalués à la juste valeur.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises sont comptabilisées au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes qui suivent :

	<u>Périodes</u>
Ameublement et équipement	5 et 10 ans
Matériel informatique	5 ans
Matériel technique	5 ans

#### Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats et ne peut pas faire l'objet de reprises.

### 3 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes clients	167 382	242 136
Projet de développement	56 520	79 650
Apports à recevoir		3 200
	<u>223 902</u>	<u>324 986</u>

### 4 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Ameublement et équipement	17 047	11 335	5 712	7 345
Matériel informatique	32 702	27 317	5 385	1 874
Matériel technique	12 351	12 351		
	<u>62 100</u>	<u>51 003</u>	<u>11 097</u>	<u>9 219</u>

### 5 - EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, d'un montant autorisé de 100 000 \$, porte intérêt au taux préférentiel plus 1,5 % (3,95 % au 31 mars 2021 et 2020) et est renégociable le 30 septembre 2021.

Les créances, ayant une valeur comptable de 223 902 \$, sont affectées à la garantie de l'emprunt bancaire.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

### 6 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	135 007	88 565
Salaires à payer	192 304	126 597
Charges sociales à payer	22 595	23 397
Taxes à la consommation à payer	16 383	10 438
	<u>366 289</u>	<u>248 997</u>

Les sommes à remettre à l'État totalisent 38 978 \$ au 31 mars 2021 (33 702 \$ au 31 mars 2020).

### 7 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	32 269	88 264
Montants encaissés	300 000	272 000
Montants constatés aux résultats à titre de produits	<u>(265 920)</u>	<u>(327 995)</u>
Solde à la fin	<u>66 349</u>	<u>32 269</u>

Les apports reportés représentent des ressources non utilisées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges des prochains exercices.

Selon la convention du MAPAQ, le montant versé doit servir au développement des activités de surveillance phytosanitaire et le développement d'une deuxième ligne en gestion en horticulture ornementale, environnementale et nourricière. La convention ne précisant pas à quel exercice précis ces apports doivent être affecté, un montant est constaté aux produits selon les dépenses encourues durant l'exercice, l'excédent est reporté à l'exercice subséquent.

### 8 - DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada, sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022	<u>40 000</u>	

L'organisme a bénéficié d'un emprunt de 60 000 \$ en vertu du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Si l'organisme rembourse un montant totalisant 40 000 \$ de l'emprunt d'ici le 31 décembre 2022, aucune autre somme ne sera remboursable. Sinon, le solde de l'emprunt portera intérêt au taux de 5 % et pourra être soit remboursable en 36 versements mensuels, capital et intérêts, soit remboursable à l'échéance le 31 décembre 2025.

Étant donné que l'aide gouvernementale de 20 000 \$ n'est pas remboursable si l'organisme rembourse le montant de 40 000 \$ d'ici le 31 décembre 2022, ce montant a été constaté aux résultats au moment de l'octroi à titre d'apport.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Notes complémentaires

au 31 mars 2021

---

### **9 - RISQUES FINANCIERS**

#### **Risque de crédit**

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière, exception faite des placements en fonds communs d'actions canadiennes. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients, les apports à recevoir et les projets de développement à recevoir, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Les placements en fonds communs d'actions canadiennes exposent indirectement l'organisme au risque de crédit.

#### **Risque de marché**

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

#### *Risque de prix autre*

L'organisme est exposé au risque de prix autre en raison des placements en fonds communs d'actions canadiennes, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière.

# INSTITUT QUÉBÉCOIS DU DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE ORNEMENTALE

## Annexe A

### Résultats Surveillance Phytosanitaire

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Apport du MAPAQ / Surveillance phytosanitaire	253 549	327 995
	-----	-----
<b>CHARGES</b>		
Salaires	136 612	140 235
Charges sociales	17 760	18 231
Honoraires projets de développement de secteur	37 633	112 107
Honoraires mandats spéciaux	22 908	23 000
Arbres de Noël	20 017	3 742
Charges locatives	3 905	4 306
Frais de bureau	2 474	3 323
Formation et voyages extérieurs	45	5 512
Honoraires professionnels	2 674	1 688
Centre de gestion des connaissances	1 390	805
Associations techniques et professionnelles	1 258	2 091
Assurances	1 766	1 878
Télécommunications	1 579	1 482
Services et fournitures informatiques	1 548	1 491
Promotion et publicité	227	560
Conseil d'administration et assemblée générale annuelle	624	704
Activités techniques (colloques, cours, cliniques, cahiers)		5 529
Frais de déplacement		184
Frais bancaires	429	621
Amortissement des immobilisations corporelles	700	506
	<u>253 549</u>	<u>327 995</u>
<b>Excédent des produits par rapport aux charges</b>	<u>-</u>	<u>-</u>